

Bataille de Metz, Gravelotte (1871) - L'affaire de Strasbourg (1836) - Histoire contemporaine n°41 et 91.

Numéro d'inventaire : 1979.18200.6

Auteur(s) : Gustave Ducoudray

Type de document : couverture de cahier

Éditeur : Hachette et Cie (Paris)

Imprimeur : Gauthier-Villars, Paris

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1890 (vers)

Description : Gravure n&b sur papier fin rose.

Mesures : hauteur : 455 mm ; largeur : 360 mm

Notes : Deux couvertures de cahiers imprimées sur la même feuille. A/ Recto, une gravure (signature illisible) représentant une bataille de 1871("d'après une gravure de l'Illustration"). Verso: texte de G. Ducoudray sur la bataille de Metz (14-18 août) (Histoire contemporaine n°91). B/ Recto, une gravure non signée représentant le prince Louis-Napoléon Bonaparte acclamé par des soldats à Strasbourg (1836). Verso: texte de G. Ducoudray sur l'affaire de Strasbourg et le ministère Molé (Histoire contemporaine n°41).

Mots-clés : Protège-cahiers, couvertures de cahiers

Histoire et mythologie

Filière : Élémentaire

Niveau : non précisée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 4

Mention d'illustration
ill.

XCI. — BATAILLES DE METZ (14-16-18 août), GRAVELOTTE

Quatre masses énormes, formant un chiffre de plus de cinq cent mille hommes, envahissent la France. Le prince royal de Prusse avec la troisième armée poursuivait le maréchal de Mac-Mahon qui se repliait sur Châlons. Une armée (la quatrième), commandée par le prince royal de Saxe, appuyait son mouvement. Les deux premières commandées, l'une par le vieux Steinmetz, l'autre par le prince Frédéric-Charles, neveu du roi Guillaume, et le plus habile lieutenant du général de Moltke, marchaient contre notre armée de Metz dont l'empereur se vit obligé de donner le commandement au maréchal Bazaine sur lequel l'opinion comptait beaucoup. Le maréchal Canrobert, quoique plus ancien, se mit sous ses ordres et déclara « qu'il savait obéir ». L'état-major français, voyant que les Prussiens se préparaient à tourner Metz au sud, décide la retraite sur Châlons. La retraite sur Verdun et sur Châlons étant décidée le 13 août, il fallait se point perdre une minute. Le mouvement commença bien le 14, mais les Prussiens profitèrent du passage de la Moselle par notre armée pour attaquer les troupes qui se trouvaient encore sur la rive droite, et retarder notre marche. Bazaine accepta le combat qui n'avait pour lui que de nous retarder, mais insuffisant, à Bapaume, des pertes sévères à l'ennemi.

La bataille de Bapaume, qui dura quatre heures, ralentit notre mouvement, et il restait encore à Bazaine une résolution énergique à prendre : ou recommencer le 15 le combat de Bapaume et égarer la partie de l'armée prussienne restée sur la rive droite de la Moselle et tromper l'ennemi qui se hâtait de nous barrer la route de Verdun, ou bien le deuxième rapidement sur cette route. L'occupation de Metz continua lentement, peu à peu : déjà le 16 au matin, l'empereur ne put s'échapper qu'avec une forte escorte. Le 16 il fallut livrer de sanglants et glorieux combats autour de Gravelotte, de Rezonville, de Saint-Marcel, de Mars-la-Tour, de Vionville. Les deux armées prussiennes qui appuyaient la 4^e armée (prince de Saxe) désignaient un immense mouvement tournant, passaient la Moselle à Pont-à-Mousson et arrivaient sur notre colonne. Leur marche, l'armée française, forte de 130 000 hommes, est à soutenir l'effort de six corps prussiens évalués à 150 000 hommes, mais qui n'arrivent que successivement. C'est cette habile combinaison des marches qui assurait l'avantage aux Prussiens : à la fin d'une journée ils arrivaient toujours à mettre en ligne des forces tellement supérieures que nos troupes, épu-

sées par une journée de combat et ne pouvant être renforcées, devaient céder. Elles ne couvrirent point toutefois le 16 août et couvrirent sur leurs positions.

Le 17, Bazaine se contenta de faire prendre de nouvelles positions de combat : il put décider à desuccéder la protection de Metz. Il pensait probablement que la nouvelle armée qu'on envoyait à Châlons viendrait le délivrer et qu'il aurait eu le temps de n'avoir point été battu. Le 18, dès que les Prussiens comprirent que les Français ne marchaient point sur Verdun, ils commencèrent une attaque formidable pour achever de les envelopper et les rejeter complètement dans Metz. Les trois armées allemandes réunies assaillirent les Français retranchés dans d'excellentes positions. Ce fut pour nous la bataille de Saint-Privat, et pour les Allemands la bataille de Gravelotte. En s'élançant à l'assaut des postes presque inexpugnables de Gravelotte, ils firent des pertes épouvantables. Toute la journée les Français soutinrent avec avantage une lutte inégale, mais le soir les Prussiens qui dominaient de plus en plus leur cercle, portèrent des forces énormes à Saint-Privat-la-Montagne et contre les lignes d'Amanvillers, notre point faible. Le sixième corps, commandé par Canrobert, et qui comptait à peine 18 000 hommes, lutta, ainsi que le 4^e corps (Ladmirault), avec une indomptable énergie, mais à la nuit, n'étant pas appuyé, il fut rompu.

Les autres corps, qui avaient combattu sur le champ de bataille, durent le lendemain se replier sous le canon des forts de Metz. Le roi de Prusse dit, en parlant de cette bataille du 18 : « Nos troupes firent des prodiges de valeur contre un ennemi, brave également, qui disputait chaque pas et prenait souvent l'offensive. » Les Prussiens ont eu leurs pertes pour les trois journées à 54 000 hommes. Les Français perdirent 25 000 hommes. Le correspondant du *Times* écrivait : « Nous n'hésitons pas à croire qu'à Gravelotte, les assaillants souffrirent dans la proportion de trois contre un, en comparaison l'énergie de la résistance française. » Les Allemands avaient atteint leur but stratégique : l'armée française était repoussée sous Metz, et ils ne perdirent pas une minute pour l'investir par des lignes de circonvallation, qui devaient la leur livrer, ainsi que la ville, vaincue par la famine.

G. DEQUEMAY.

Paris. — Les. Gauthier-Villars.



CARIER appartenant à

BATAILLES DE METZ. — GRAVELOTTE. D'après une gravure de l'illustration. — N. 39.

XII. — L'AFFAIRE DE STRASBOURG. — MINISTÈRE MOLÉ

L'union du 11 octobre 1832 ne put se maintenir au delà de l'année 1833. Chaque fraction de la majorité dévouée à Louis-Philippe reprend alors sa liberté, chaque individualité tend à conquérir le premier rang. M. Thiers (21 février 1833) réussit tout d'abord à constituer un ministère progressif, il voulait intervenir en Espagne où se débattait la question du gouvernement constitutionnel, de la monarchie libérale. Le roi s'y opposa et le comte Molé forma un nouveau cabinet qui dura peu (6 septembre 1836 — 5 avril 1837).

La révolution de 1830 avait été à la fois une réaction contre la monarchie absolue et contre les hautes traditions de 1815. Le gouvernement de Louis-Philippe avait replacé au sommet de la colonne de la place Vendôme la statue de Napoléon I^{er}. Au mois de juillet 1836, sous le ministère de M. Thiers, Louis-Philippe avait inauguré l'arc de triomphe de l'Étoile qui rappelait les vingt années de guerre soutenues par la France contre l'Europe.

Le prince Louis-Napoléon, dernier fils survivant du roi Louis de Hollande et de la reine Hortense, devint, par la mort du duc de Reichstadt, l'héritier de Napoléon I^{er}, pensa que ce réveil des souvenirs de l'Empire pouvait favoriser le rétablissement de l'Empire lui-même. Le 28 octobre, il pénétra dans la ville de Strasbourg où il avait pratiqué des intelligences, réunit pendant la nuit tous ceux qui étaient instruits du complot et assigna à chacun son rôle. Le matin à six heures, le colonel Vaudrey qui commandait un régiment d'artillerie entré au quartier d'Autorité, rassembla ses hommes dans la cour et les forma en carré. Presque aussitôt arrive le prince Louis en uniforme d'officier supérieur. Le colonel Vaudrey le présente aux soldats, annonce qu'une grande révolution commence, et les soldats répondent par des acclamations. Le prince parle à son tour, et montre aux soldats un aigle, les invitant à reprendre cet étendard d'Autorité et de Wagram. Le préfet, le général Voisot se trouvant arrêtés avant d'avoir pu remonter de la première surprise et le prince se met en marche à la tête de 4^e d'artillerie vers la caserne Finkelmatt pour gagner le 60^e régiment d'infanterie. Mais les hommes n'étaient pas réunis, comme il l'avait espéré. Une scène confuse se produisit : une partie des soldats mécontents avec le 4^e d'artillerie, mais d'une autre haine. Bientôt survinrent quelques officiers étrangers au complot et devinrent au gouvernement : ils maintinrent les soldats dans leur devoir et bannirent le prince.

Louis se trouve entouré, captif. Le colonel Vaudrey, voyant la tentative manquée, ne voulait point engager de combat : il usa de son autorité pour faire rentrer le 6^e d'artillerie à la caserne et se constitua prisonnier pour ne point séparer son sort de celui du prince et des officiers qui l'accompagnaient.

Embarrassé, le gouvernement de Louis-Philippe ne voulait point mettre le prince en jugement et le fit embarquer pour les États-Unis. Alors la Cour d'assises de Colmar acquitta tous ceux qui avaient aidé le prince dans son entreprise, même les militaires. Cet acquiescement détermina le ministère à présenter la fameuse loi de dissolution qui séparait les poursuites dans les procès au service à la fois impie des militaires et des personnes civiles, c'est-à-dire renvoyait les militaires devant les conseils de guerre dont la sévérité est plus grande, et les personnes civiles devant les tribunaux ordinaires. Cette loi fut rejetée (1837).

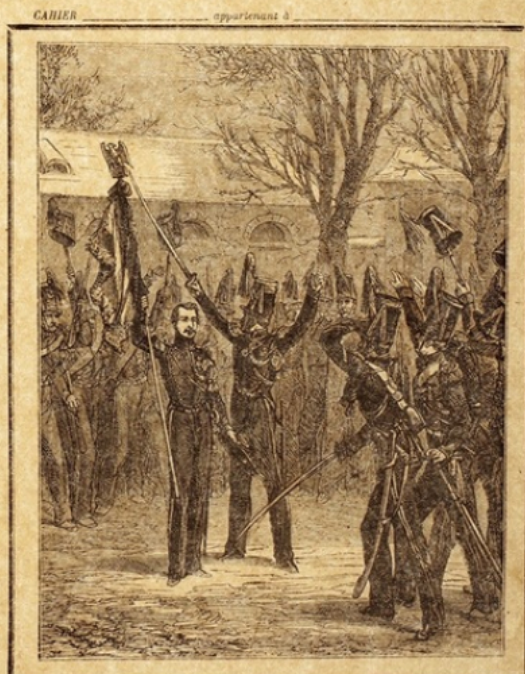
Cet échec et le mauvais accueil que reçut à la Chambre une loi d'amnistie pour le duc de Nemours, entraînèrent la chute du cabinet formé le 6 septembre 1836. M. Molé composa un autre ministère (15 avril 1837) : mais cette fois ce fut plus qu'un remaniement, ce fut un changement de système. M. Molé gouvernait bien avec le concours des Chambres, mais non par les Chambres ; il calculait que le roi lui faisait le roi. On comprend combien un tel ministre plût à Louis-Philippe qui n'avait nul goût pour la maxime de M. Thiers : « Le roi règne et ne gouverne pas. »

L'émancipation du comte Molé donna au pays un moment de calme et de repos. Le mariage du duc d'Orléans, héritier du trône, avec la princesse Hélène de Mecklenbourg (31 mai) ; la prise de Constantinople (13 octobre) ; le bombardement et la prise de Saint-Jean-d'Ulloa au Mexique (27 novembre 1838) ; une intervention à Buenos-Ayres (juin 1838), eurent d'assez vives satisfactions. Mais l'évacuation d'Andouze, acte de timidité, donna prise aux ennemis du ministère qui étaient nombreux : tous les partis se coalisèrent contre lui.

La Chambre, autrefois, renversait les cabinets ; M. Molé fit dissoudre la Chambre ; mais, dans les élections, les coalisés l'emportèrent de quarante-cinq voix. M. Molé se retira le 2 mars 1839. La Chambre triomphait de la cour ; la tradition parlementaire de la tradition monarchique ; les députés avaient vaincu le roi.

G. DEQUEMAY.

Paris. — Les. Gauthier-Villars.



M. et O. FARR.

L'AFFAIRE DE STRASBOURG (1836).

REV. GUTHRIE. — N. 42.